

PC4 de la Syre de Ernster à Mertert







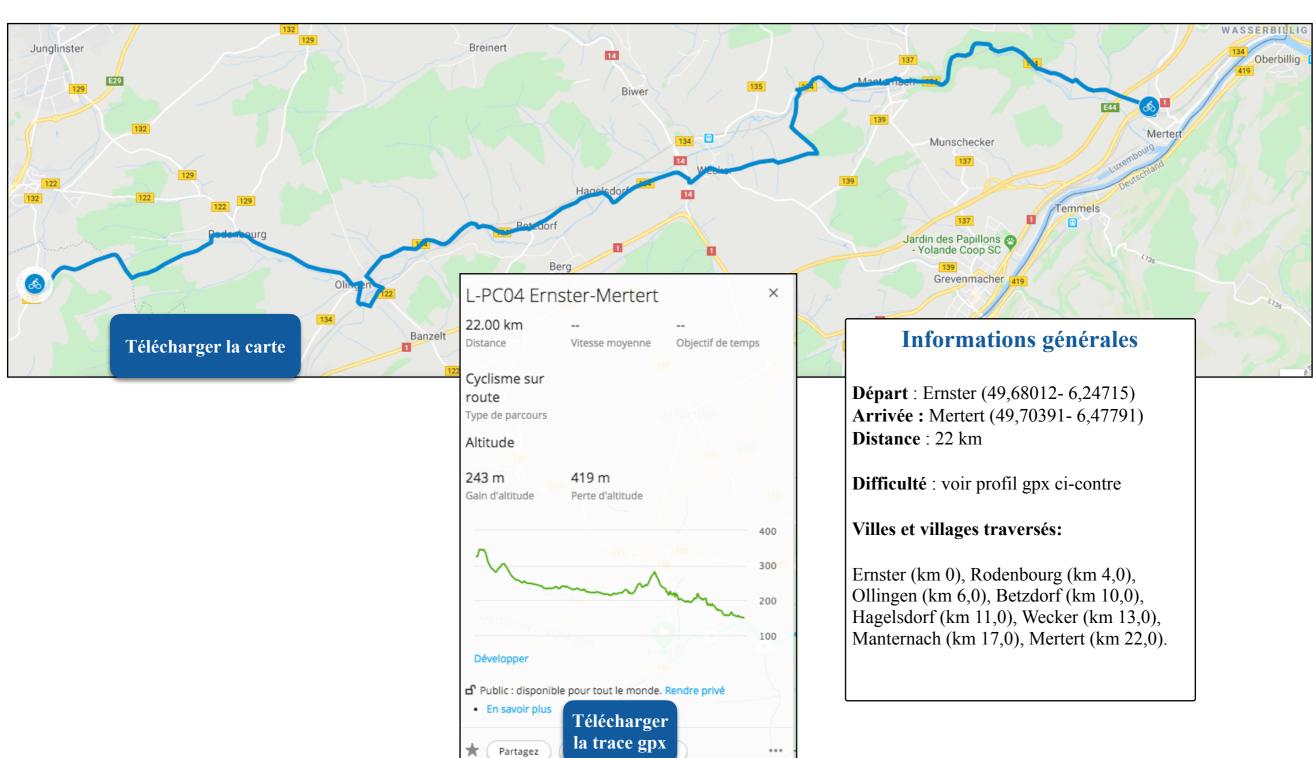
PC4 de la Syre

de Ernster à Mertert

33 km







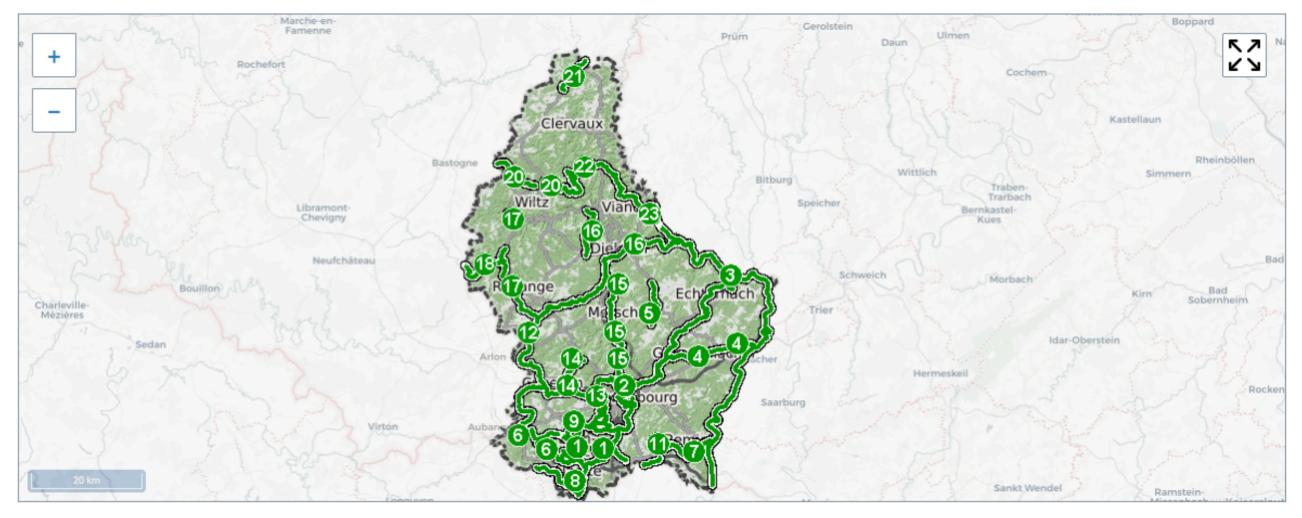




Itinéraires nationaux

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque 950 km de pistes dont actuellement 600 km sont réalisées. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement 23 pistes, nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Nombre de communes réalisent ou projettent des infrastructures cyclables locales qui complètent naturellement le réseau nationale et qui sont le préalable nécessaire à la promotion et l'enracinement du trafic non-motorisé.









A partir d'Ernster, jonction avec la <u>PC2</u> «piste cyclable d'Echternach», la piste remonte la «rue de Rodenbourg» et continue tout droit sur le chemin vicinal au premier virage à droite de la route. Elle suit ce chemin jusqu'à la prochaine intersection, où elle tourne à gauche en direction de Rodenbourg. A partir de Rodenbourg, il est possible d'atteindre Grevenmacher et Mertert, en passant par les localités Olingen, Betzdorf, Hagelsdorf, Wecker et Manternach sur les CR122 et CR134. Sur le territoire de la commune de Betzdorf, une signalisation pour les tronçons de piste cyclable communale a été mise en place. La <u>PC4</u> n'est pas encore signalisée.